

METIERS	COEFFICIENT CCN
<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>21 a - Ouvrier professionnel OP 1.</p> <p>21 b - Aide-magasinier.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>21 a - Receveur.</p> <p>21 b - Personnel de conduite des téléphériques et des funiculaires.</p> <p>21 c - Guichetier.</p> <p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>21 a - Dactylo 2e échelon.</p> <p>21 b - Téléphoniste standardiste.</p> <p>21 c - Sténodactylo 1er échelon, sténotypiste 1er échelon.</p> <p>21 e - Employé de comptabilité.</p> <p>21 f - Employé de bureau 2e échelon. Equivalence - numéro des paliers : 5</p>	170
<p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>22 a - Wattman avec receveur.</p> <p>22 b - Chauffeur poids lourd ou chauffeur voiture de service.</p> <p>22 c - Encaisseur itinérant.</p> <p>Equivalence - numéro des paliers : 6</p>	175

<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>22 a - Ouvrier professionnel confirmé OP 2.</p> <p>22 b - Magasinier.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>23 a - Conducteur autobus, trolleybus avec receveur.</p> <p>23 b - Wattman (titulaire du permis D) avec receveur.</p> <p>23 c - Agent d'information et de vente.</p> <p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>22 a - Sténodactylo 2e échelon.</p> <p>22 b - Sténotypiste 2e échelon.</p> <p>22 c - Employé administratif 1er échelon.</p> <p>22 d. - Aide-comptable-teneur de livres 1er échelon.</p> <p>22 e - Perforateur-vérificateur.</p> <p>Equivalence - numéro des paliers : 7</p>	<p>185</p>
<p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>24 a - Wattman agent unique.</p> <p>24 b - Vérificateur de perception.</p> <p>24 c - Agent de station de métro à poste fixe.</p> <p>24 d - Agent de station de métro itinérant.</p>	<p>190</p>

<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>31 - Ouvrier professionnel hautement qualifié OP 3.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>25 a - Conducteur receveur.</p> <p>25 b - Conducteur agent seul.</p> <p>25 c - Wattman agent unique (titulaire du permis D).</p> <p>25 d - Conducteur de métro.</p> <p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>23 a - Secrétaire d'atelier ou de garage 1er échelon.</p> <p>23 b - Sténodactylo, correspondancier ou sténotypiste correspondancier.</p> <p>23 c - Caissier.</p> <p>23 d - Employé administratif 2e échelon.</p> <p>23 e - Mécanographe-comptable 1er échelon.</p> <p>23 f - Aide-comptable-teneur de livres 2e échelon.</p>	<p>200</p>
<p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>40 - Contrôleur de recettes.</p>	<p>205</p>

<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>41 - Chef d'équipe d'ouvriers O 1 et O 2.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>41 a - Contrôleur de route.</p> <p>41 b - Contrôleur chef de station.</p> <p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>31 a - Secrétaire sténodactylo.</p> <p>31 b - Mécanographe-comptable 2e échelon.</p> <p>31 c - Comptable 1er échelon.</p> <p>31 d - Secrétaire d'atelier ou de garage 2e échelon.</p> <p>31 e - Employé qualifié de service administratif ou d'exploitation. Dessinateur et technicien :</p> <p>31 - Dessinateur détaillant.</p>	<p>Coefficient : 210</p>
<p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>42 - Contrôleur technique.</p> <p>Chef conducteur.</p> <p>Chef wattman.</p> <p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>32 - Caissier-comptable.</p> <p>32 - Employé E 7.</p> <p>Dessinateur et technicien :</p> <p>41 - Dessinateur d'exécution.</p> <p>42 a - Préparateur d'entretien agent des méthodes.</p> <p>42 b - Technicien d'atelier.</p>	<p>Coefficient : 220</p>

<p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>42 bis - Contrôleur d'exploitation</p>	<p>Coefficient : 230</p>
<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>42 - Chef d'équipe d'ouvriers professionnels.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>43 a - Chef contrôleur.</p> <p>43 b - Chef conducteur-instructeur d'école de conduite.</p>	<p>Coefficient : 240</p>
<p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>41 a - Comptable 2e échelon.</p> <p>41 b - Secrétaire de direction.</p> <p>41 c - Rédacteur principal.</p> <p>Dessinateur et technicien :</p> <p>43 - Dessinateur d'études 1er échelon.</p>	<p>Coefficient : 250</p>
<p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>42 - Comptable unique.</p> <p>Dessinateur et technicien :</p> <p>44 - Dessinateur d'études 2e échelon.</p>	<p>Coefficient : 270</p>
<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>43 - Contremaître.</p> <p>Surveillant de travaux.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>44 - Sous-inspecteur.</p>	<p>Coefficient : 280</p>

<p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>43 - Sous-chef de bureau.</p>	
<p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>44 - Sous-chef de garage.</p> <p>Sous-chef de dépôt.</p> <p>Chef de remise.</p> <p>Contremaître principal.</p> <p>Surveillant principal des travaux.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>51 - Inspecteur du mouvement 1er échelon.</p> <p>Dessinateur et technicien :</p> <p>51 - Dessinateur-projeteur</p> <p>1er échelon.</p>	<p>Coefficient : 300</p>
<p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>51 a - Chef de bureau.</p> <p>51 b - Comptable principal.</p> <p>51 c - Chef magasinier.</p>	<p>Coefficient : 310</p>
<p>Personnel administratif et maîtrise administrative :</p> <p>51 a - Chef de bureau.</p> <p>51 b - Comptable principal.</p> <p>51 c - Chef magasinier.</p> <p>Equivalence - numéro des paliers : 18</p> <p>Coefficient : 320</p> <p>Personnel ouvrier et maîtrise technique :</p> <p>51 a - Chef de garage.</p> <p>Chef de dépôt.</p> <p>51 b - Conducteur de travaux.</p> <p>Personnel mouvement et maîtrise mouvement :</p> <p>52 - Inspecteur du mouvement 2e échelon.</p> <p>Dessinateur et technicien :</p> <p>52 - Dessinateur-projeteur</p> <p>2e échelon.</p>	<p>Coefficient : 320</p>

Dessinateur principal.	
Personnel administratif et maîtrise administrative : 52 a - Chef des bureaux. 52 b - Chef magasinier principal. 52 c - Chef caissier principal.	Coefficient : 340
Personnel ouvrier et maîtrise technique : 52 a - Chef de dépôt. Chef de garage principal. 52 b - Chef d'atelier. Chef d'entretien. 52 c - Dessinateur chef de groupe. Chef de bureau d'études. Personnel mouvement et maîtrise mouvement : 53 - Inspecteur principal du mouvement.	Coefficient : 360
Personnel des ingénieurs et cadres 62 a - Ingénieur adjoint ou cadre adjoint du mouvement. 62 b - Ingénieur adjoint des services techniques. Chef d'entretien principal. 62 c - Chef des approvisionnements. 62 d - Cadre adjoint de service administratif.	Coefficient : 390
Personnel des ingénieurs et cadres 63 a - Ingénieur du mouvement. 63 b - Ingénieur des services techniques. 63 c - Sous-chef de la comptabilité. 63 d - Chef du contentieux. 63 e - Chef du personnel.	Coefficient : 430
Personnel des ingénieurs et cadres 64 a - Ingénieur, chef du service du mouvement. 64 b - Ingénieur, chef de service technique. 64 c - Chef du service du personnel.	Coefficient : 530